



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE KAMOURASKA  
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 7 décembre 2022

Réunion ordinaire tenue à la Municipalité de Rivière-Ouelle à 19 heures.

Présents : Monsieur Gilles DesRosiers, président  
Madame Chantal Boily, Saint-Pacôme  
Monsieur Léo-Paul Thibault, Rivière-Ouelle

Absents : Madame Pascale G. Malenfant, Sainte-Anne-de-la-Pocatière  
Monsieur Dan Drapeau, Saint-Onésime

Sont aussi présents : Madame Manon Lévesque, directrice générale  
Madame Geneviève Lizotte, éboueuse  
Monsieur Gérald Dubé, éboueur

---

Dans le but d'alléger le texte,  
« **Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest** »  
est appelée ci-après « **La Régie** ».

**1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE**

Le président constate le quorum à 19 heures et souhaite la bienvenue aux membres présents. La séance est déclarée ouverte.

**93.12.22 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion du 7 décembre 2022 soit accepté tel que présenté en laissant le point Questions diverses, ouvert.

**94.12.22 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 2 NOVEMBRE 2022**

Il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 2 novembre 2022, tenue à la Municipalité de Saint-Onésime, soit accepté tel que présenté.

**95.12.22 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2022**

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 22 novembre 2022, tenue à la Municipalité de Saint-Pacôme, soit accepté tel que présenté.

**5. SUIVI DES PLAINTES ET DES OPÉRATIONS**

-La municipalité de Rivière-Ouelle nous demande de recevoir un suivi post-collecte. Les éboueurs communiqueront aux municipalités toutes anomalies lors des collectes.

-Le responsable de la Municipalité de Saint-Onésime nous demande d'aviser Geneviève que plusieurs plaintes sont reçues à la Municipalité concernant la manipulation des bacs. Nous revenons sur le fait que tous les bacs qui sont à la rue doivent être vidés, qu'ils aient un autocollant saisonnier ou pas.

-Gérald embarquera avec Geneviève dans les mois à venir lors de la collecte des conteneurs afin d'apprendre la conduite du chargement avant.

-Mme Geneviève Lizotte, éboueuse nous demande d'augmenter le paiement de

son téléphone cellulaire, qui est actuellement de 45 \$ par mois. Les membres présents considèrent que ce montant est raisonnable.

-Mme Geneviève Lizotte, éboueuse, nous fait part de son insatisfaction face à son salaire et à l'abolition du poste de responsable des opérations. Elle désire être nommée responsable des opérations et veut un salaire supérieur à celui de l'autre éboueur. Les administrateurs se réuniront en séance extraordinaire pour en discuter.

**96.12.22 6. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2022**

Il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes du mois de novembre soient approuvés et que la greffière-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

<b>INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER AU 30 NOVEMBRE 2022</b>		
<b>SALAIRES</b>	<b>PÉRIODE</b>	<b>MONTANTS</b>
Éboueurs	1 <sup>er</sup> au 30 novembre 2022 (5 sem.)	9 253,25 \$
Administration	1 <sup>er</sup> au 30 novembre 2022 (5 sem.)	1 561,07 \$
	<b>Total des salaires</b>	<b>10 814,32 \$</b>
<b>FOURNISSEURS</b>	<b>INCOMPRESSIBLES</b>	<b>MONTANTS</b>
Caisse Desjardins	Frais de novembre	21,77 \$
Vidéotron	Téléphone	81,55 \$
Geneviève Lizotte	Cellulaire novembre	45,00 \$
Gilles Lizotte	Cell. 3 semaines, essence courtoisie	63,80 \$
	<b>Total des incompressibles</b>	<b>212,12 \$</b>
<b>FOURNISSEURS</b>	<b>COMPTES À PAYER</b>	<b>MONTANTS</b>
Pétroles B. Ouellet	diésel	11 325,92 \$
Groupe environ. Labrie	Pièce de rechange	330,56 \$
Garage Conrad Dionne	Freins, lumières 336	138,30 \$
Centre Service St-Philippe	Changer pare-brise, lock cab 336, graisse, freins 334	2 592,29 \$
Carrefour du camion RDL	Alignement 335, pièces générales 334-335	515,94 \$
Pneus F.M. inc.	Démonté-remonté 334	419,91 \$
S.P.K.L.	Vérification extincteurs	219,09 \$
Énergie Sonic	Diésel	1 898,84 \$
Garage Marcel Soucy et Fils	Support à boîte 334	314,04
Filgo Énergie	Diésel	664,60
Atria	Sauvegarde novembre	18,40 \$
	<b>Total des comptes à payer</b>	<b>18 437,89 \$</b>
	<b>Grand total</b>	<b>29 464,33 \$</b>

**97.12.22 7. DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 NOVEMBRE 2022**

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport budgétaire du mois de novembre 2022 soit accepté tel que présenté.

**98.12.22 8. TRANSFERTS DES POSTES BUDGÉTAIRES**

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que les transferts de postes budgétaires suivants soient effectués :

02-130-00-312-00 reconnaissance élus	27,00 \$	
02-130-00-413-00 comptabilité et vérification	16,00 \$	
02-130-00-414-00 administration et informatique	193,00 \$	
02-451-10-145-00 jours de vacances (éboueurs)	847,00 \$	
02-451-10-310-00 déplacement du personnel	237,00 \$	
02-451-10-524-00 entretien rép. camion 334	1 339,00 \$	
02-451-10-527-00 entretien rép. camion 335	1 896,00 \$	
02-451-10-631-00 diésel camion	17 719,00 \$	
02-130-00-494-00 association et abonnement		(1 500,00 \$)

02-130-00-421-00 assurances générales	(725,00 \$)
02-130-00-321-00 frais de poste	(250,00 \$)
02-130-00-670-00 fournitures de bureau	(300,00 \$)
02-130-00-212-00 RRQ	(123,00 \$)
02-451-10-222-00 RRQ	(500,00 \$)
02-451-10-446-00 cueillette déchets contrat	(10 000,00 \$)
02-451-10-454-00 sous-traitance salaires	(6 000,00 \$)
02-451-10-455-00 immatriculation	(376,00 \$)
02-451-10-526 entretien rép. machin.équip	(1 000,00 \$)
02-451-10-528 entretien rép. camion 336	(1 500,00 \$)

**99.12.22 9. AFFECTATION D'UN MONTANT DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON-AFFECTÉ**

**Attendu qu'**au mois de février 2022, une réparation majeure du moteur du camion 334 a été effectuée ;

**Attendu que** la facture du Carrefour du Camion R.D.L pour cette réparation représente une dépense de 11 347,47 \$ ;

Il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que ce montant de 11 347,47 \$ soit puisé à même l'excédent de fonctionnement non-affecté.

**100.12.22 10. NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT POUR L'ANNÉE 2023**

**Attendu que** l'article 586 du code municipal stipule que dès sa 1<sup>re</sup> assemblée, le Conseil d'administration nomme un président parmi ses membres et que la durée du mandat est d'une année et est renouvelable;

**Attendu que** l'article 610-611-612 du code municipal décrète que le président(e) et le trésorier(e) sont les signataires autorisés pour les obligations, billets, chèques ou autres titres d'emprunt émis par la Régie;

**Attendu que** pour la gestion du compte et pour les emprunts, la secrétaire-trésorière, Mme Manon Lévesque, le président et le vice-président soient les représentants de la Régie autorisés à signer tous les effets bancaires à l'égard du compte. Les représentants devront exercer leurs pouvoirs sous la signature de deux d'entre eux;

**Attendu que** l'administrateur principal de l'Accès D Affaires est Mme Manon Lévesque, secrétaire-trésorière;

**Attendu que** le paiement des factures devra être fait par la secrétaire-trésorière et un administrateur;

**Attendu que** les virements et les remises gouvernementales devront être faits par la secrétaire-trésorière;

**Attendu que** le détenteur de la carte de guichet sera Mme Manon Lévesque, secrétaire-trésorière à l'égard du compte numéro 250196;

**Pour toutes ces raisons**, il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Gilles DesRosiers soit nommé président(e) de la Régie pour l'année 2023 et qu'il soit autorisé à signer au nom de la Régie tous les effets bancaires.

Et il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Léo-Paul Thibault soit nommé vice-président(e) de la Régie pour l'année 2023 et qu'il soit autorisé à signer au nom de la Régie tous les effets bancaires en cas d'absence du président(e).

**11. QUESTIONS DIVERSES**

**101.12.22 REMERCIEMENTS DES EMPLOYÉS POUR L'ANNÉE 2022;**

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que des bons d'achat de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet soient achetés pour les employés, à raison de 50\$ pour Mme Geneviève Lizotte et Mme Manon Lévesque et 25\$ pour M. Gérald Dubé étant donné que ce dernier n'a pas travaillé pour la Régie toute l'année.

**12. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu le 1<sup>er</sup> février à 19 heures à la Municipalité de Saint-Gabriel tel que prévu au calendrier des rencontres.

**102.12.22 13. FERMETURE DE LA RENCONTRE**

Il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 19 h 46.

Je, Gilles DesRosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

---

Gilles DesRosiers, président

---

Manon Lévesque, greffière-trésorière